



VINCENNES.fr

Direction de l'Espace Public et du Cadre de Vie

Service voirie

**DEMANDE D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC
AU DROIT D'UN ÉTABLISSEMENT COMMERCIAL**

N° de tiers :

N° d'ordre :

OCCUPATION À TITRE PERMANENT

DEMANDEUR : Propriétaire Gérant Autre (à spécifier)

Dénomination sociale :

Nom et Prénom :

N° de siret :

Adresse : n° Voie :

Code Postal : Localité :

Tél. : Portable : Fax :

Courriel (*en majuscule*) : @

ADRESSE DE FACTURATION Dénomination :

n° Voie :

Code Postal : Localité :

Courriel (*en majuscule*) : @

*Le demandeur s'engage à s'acquitter des droits de voirie auxquels donnent lieu la présente demande et à s'en acquitter avant le début de la mise en place. **A défaut de règlement, aucune autorisation ne sera délivrée.***

Le : Signature

OBJET DE LA DEMANDE : TERRASSE OUVERTE TERRASSE FERMEE
 CHEVALET ROTISSOIRE JARDINIÈRE ETALAGE
 AUTRE (à spécifier)

Nom de l'enseigne :

Adresse concernée par la demande : n° : Voie :

Sollicite l'autorisation d'installer au droit de mon établissement :

Longueur : Largeur : Surface* :

Longueur : Largeur : Surface* :

* Arrondie à l'unité supérieure

Suivant la décision n°AU-16-366 en date du 5 décembre 2016, fixant le tarif des droits de stationnement et de voirie à compter du 1^{er} janvier 2017

	<input type="checkbox"/> Cgt 1	<input type="checkbox"/> Cgt 2	<input type="checkbox"/> Cgt 3
<u>Article 2.01A - TERRASSE OUVERTE</u> - m ² par an	73.50 €	63.00 €	50.40 €
2.01B - Prolongement intermittent de terrasse ouverte	36.75 €	31.50 €	25.20 €
2.01C - Supplément pour installation de bâches, écrans ou joues verticale	157.50 €	84.00 €	52.50 €
2.01D - Supplément pour installation de chauffage ou climatisation	52.50 €	31.50 €	21.00 €
2.01E - Supplément pour commerce accessoires type huitres, appareil glaces...	105.00 €	63.00 €	42.00 €
<u>Article 2.02 - TERRASSE FERMEE</u> - m ² / an	262.50 €	189.00 €	126.00 €

<u>Article 1.01A - ETALAGE OU ACCESSOIRES PERMANENTS</u> type distributeur de journaux, chevalet... - m ² / an	84.00 €	52.50 €	21.00 €
1.01B - Prolongement intermittent d'étalage	42.00 €	26.25 €	10.50 €
1.01C - Supplément étalage pour accessoires type appareils à glaces...	31.50 €	12.60 €	8.40 €
<u>Article 1.02 - ACCESSOIRES PERMANENT</u> type jardinière - m ² / an	26.25 €	10.50 €	6.30 €
<u>Article 1.04 - BACHE OU JOUE</u> - verticale - unité / an	157.50 €	84.00 €	52.50 €
<u>Article 1.05 - AUVENT OU STORE BANNE</u> - m ² / an	31.50 €	21.00 €	15.75 €
<u>Article 1.06 - CAISSON EN SAILLIE</u> - ml / an	42.00 €	31.50 €	21.00 €

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier transmis au S.T.E.

Le : Avis FAVORABLE DEFAVORABLE

Suite à cette demande une autorisation précaire et révocable pourra vous être délivrée. Le non-respect de celle-ci ou de l'occupation du domaine public sans autorisation donnera lieu à l'annulation de l'autorisation et saisine du tribunal.